



Rapport Annuel

2024

Mission Europe
pour la Recherche

amU Aix
Marseille
Université



Inserm





Une année charnière dans le renforcement du soutien aux projets européens de recherche sur le site d'Aix-Marseille

16 JANVIER 2025

Sommaire

Préface du COPIL de la Mission Europe pour la Recherche	7
Introduction	8
1. Etablissement de la MER comme acteur de référence sur le site pour les projets européens de recherche et d'innovation	10
1.1. Mise en place d'une gouvernance forte, agile et partagée	11
1.2. Définition d'une stratégie de communication et d'une offre de services intégrée	11
1.3. Elaboration du Plan d'action pluriannuel 2025-2027	12
2. Mise en place d'une stratégie de détection, d'anticipation et d'influence	14
2.1. Mise en place d'une offre individualisée de sensibilisation et de détection	15
2.2. Une stratégie multi-niveaux pour présenter les opportunités liées aux programmes de travail	16
2.3. Structuration d'une stratégie d'influence à l'échelle du site	17
3. Structuration et renforcement de l'accompagnement au montage et du suivi de projets	19
3.1. Mise en place d'outils et de processus structurants	20
3.2. Amélioration et renforcement de l'accompagnement au montage	21
3.3. Déploiement d'une stratégie de sécurisation des projets	22
4. Intégration de l'équipe et développement des compétences	24
4.1. La constitution d'une équipe intégrée	25
4.2. Une priorité accordée au développement des compétences	26
4.3. Une collaboration renforcée entre les pôles	27

Annexes	28
Annexe 1. Schéma de l'organisation de la MER au service des chercheurs et des enseignants-chercheurs	28
Annexe 2. Organisation du Plan d'action pluriannuel Europe 2025-2027	29

Liste des Encadrés

ENCADRE N°1. GRANDS JALONS DE L'ANNEE 2024

ENCADRE N°2. DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR PARTAGER L'EXPERIENCE DE LA MER

ENCADRE N°3. LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ERC DANS LE CADRE DU CERCLE - LE CLUB DES ERC DU SITE D'AIX-MARSEILLE

ENCADRE N°4. QUELQUES CHIFFRES CLEFS SUR L'ACTIVITE D'APPUI AU MONTAGE ET DE SUIVI EN 2024 ET SUR LE BILAN FIN 2024 D'HORIZON EUROPE DU SITE

ENCADRE N°5. L'ANTICIPATION DES EVOLUTIONS LIEES AU PASSAGE AU LUMP SUM



Préface

du COPIL de la Mission Europe pour la Recherche

Née de la volonté collective d'Aix-Marseille Université (amU), du CNRS, de l'Inserm et de l'IRD, la Mission Europe pour la Recherche (MER) incarne une ambition de transformation profonde au service de la recherche et de l'innovation sur le site d'Aix-Marseille. En réunissant les personnels d'appui à la recherche spécialisés dans les programmes européens de nos établissements et de Protisvalor, filiale d'amU, et ceux nouvellement recrutés grâce au projet ASDESR Booster, elle marque une étape majeure dans le renforcement de notre capacité de soutien à la communauté académique de notre site. Dans un environnement exigeant et en constante évolution, elle contribue également à répondre à un besoin fort de simplification et de réactivité pour faciliter la participation de nos chercheurs et enseignants-chercheurs aux programmes-cadres de recherche et d'innovation de l'UE et aux programmes sectoriels en R&I.

Unique en France à ce jour par son ambition et son ampleur, la MER témoigne de notre engagement commun pour faciliter l'accès aux financements européens pour l'ensemble de nos chercheurs et enseignants-chercheurs, favoriser leur intégration dans les meilleurs réseaux de recherche, et contribuer au rayonnement du site d'Aix-Marseille au sein de l'Espace Européen de la Recherche.

Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2024, la MER s'est distinguée par son action de terrain et par l'accompagnement individualisé qu'elle propose aux chercheurs et enseignants-chercheurs pour leur permettre de maximiser leurs chances de succès dans un contexte de compétition européenne accrue, tout en ayant à cœur la mise en place effective, simplifiée et sécurisée des projets lauréats. L'équipe de la MER est désormais prête à offrir à tous un service harmonisé, amélioré et novateur, gage de performance collective et d'attractivité accrue pour notre site.

Ce rapport d'activité témoigne des progrès réalisés et des premiers résultats obtenus en 2024. Les actions menées jusqu'ici constituent des fondations solides pour une structure appelée à devenir une référence dans son domaine et une source d'inspiration pour d'autres activités de soutien à la recherche.

Au nom de toutes les tutelles, nous saluons l'engagement des équipes et le travail accompli au service de la communauté scientifique.

Stefan ENOCH

Vice-Président Recherche d'Aix-Marseille Université

Jérôme VITRE

Délégué Régional CNRS Provence et Corse

Françoise SIMON-PLAS

Déléguée Régionale de l'Inserm

Christophe CHAMBON

Délégué Régional Sud Est de l'IRD

Une ambition de
transformation
profonde au
service de la
recherche et de
l'innovation.

Introduction

L'année 2024 a marqué un tournant dans l'accompagnement des unités de recherche vers l'Europe sur le site d'Aix-Marseille. La création de la Mission Europe pour la Recherche est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années par amU, le CNRS, l'Inserm et l'IRD afin de réunir leurs forces de soutien au service de notre communauté scientifique pour progresser dans la captation des fonds européens.¹ Cette initiative pionnière a pour objectif de **simplifier et de renforcer l'accès aux financements européens de recherche et d'innovation** en s'appuyant sur trois leviers : **une harmonisation des processus** entre nos Établissements de tutelle, **un enrichissement des services proposés** aux chercheurs et enseignants-chercheurs et **un accompagnement individualisé** dans l'élaboration de leur stratégie européenne, le montage de leurs dossiers et la mise en œuvre de leurs projets.

Sa première année d'existence a été particulièrement intense. La MER a fait face à **une activité en forte croissance** sur le site, avec notamment **plus que le doublement du nombre de projets déposés** (191 en 2024 contre 90 en 2023), 38 projets acceptés en négociation sur cette année, et 194 projets en gestion actuellement suivis financièrement par les cellules Europe financières des établissements. Elle a, en même temps, mis en œuvre **une refonte en profondeur** des processus et des outils pour simplifier, optimiser et renforcer l'accompagnement proposé aux chercheurs et enseignants-chercheurs. Ce double défi a été relevé grâce à un engagement sans faille des équipes et à un soutien constant des Établissements.

Elaboré à l'issue d'une année charnière à de multiples égards, ce **premier Rapport d'activité** est particulièrement dense et revêt une importance particulière. Sans prétendre à l'exhaustivité, il revient sur les réalisations les plus remarquables qui ont permis d'établir la MER comme acteur de référence pour l'Europe sur le site (section 1), de mettre en place une stratégie de détection, d'anticipation et d'influence (section 2), et de structurer et renforcer l'accompagnement au montage et au suivi non-financier des projets (section 3). Il présente également les actions mises en œuvre pour assurer l'intégration de l'équipe et le développement de ses compétences (section 4).

Les travaux de la MER sur les prochaines années s'attacheront à **poursuivre et amplifier cette dynamique** dans un contexte marqué par la dernière programmation d'Horizon Europe (2026-2027) et la préparation du 10^e Programme Cadre Recherche et Innovation(PCRI). Une nouvelle étape sera engagée dès 2025 avec la mise en œuvre du **Plan d'action pluriannuel Europe 2025-2027** (cf. section 1.3). Ce plan permettra d'expérimenter et de renforcer de nouvelles activités, notamment sur le réseautage, la détection sur le terrain, l'accompagnement au montage et l'amélioration de la qualité des projets déposés, tout en mettant en place un dispositif de développement des compétences au sein de la MER, l'animation d'un réseau des managers de projets européens (*European Project Managers - EPM*) sur le site et l'amélioration de l'acculturation générale aux projets européens.

1. La démarche a commencé par une analyse approfondie des pratiques existantes, une étude des besoins des chercheurs et des enseignants-chercheurs, et la réalisation d'un benchmark à l'échelle européenne. Elle s'est poursuivie en 2023 avec la définition d'un modèle de mutualisation et sa déclinaison opérationnelle, en impliquant étroitement les équipes et les parties prenantes. Au total, trois facteurs principaux ont assuré cette démarche pionnière : un soutien financier fort des établissements, mais aussi du projet Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP PAgEU), de l'ANR via le projet Booster et d'Amidex ; un mode projet agile permettant une prise de décision réactive ; et enfin une mobilisation étroite des différents acteurs dont les personnels de la MER dans une démarche de co-construction.



ENCADRE N° 1. GRANDS JALONS DE L'ANNEE 2024

- Janvier** ● **02/01** - Ouverture opérationnelle de la MER
- Février** ● **07/02** - Premier projet déposé par la MER : une coordination SHS financée !
16/02 - Lancement du site Web de la MER
16/02 - Inauguration de la MER en présence des président.e.s des 4 tutelles
24/02 - Visite de Madame la Ministre Sylvie Retailleau à Aix-Marseille Université, présentation et échanges avec le COPIL et le CODIR de la MER
- Mars** ● **07/03** - 25 projets EIC déposés
12/03 - 16 projets Infras déposés
21/03 - Présentation de la MER auprès de la DRARI et des représentants des comités de programmes
- Avril** ●
- Mai** ● **15/05** - Interview dans le journal Le Monde - Elections européennes « Notre recherche ne peut pas se passer d'Europe »
27/05 - Rencontre avec Stéphane Ndong et Charlie Barla (CISAM) - Identification des projets lauréats par site
- Juin** ● **03/06** - Workshop CERCLe - Atelier écriture ERC Advanced
20/06 - Session d'information CERCLe - Appels ERC Starting et Consolidator
25/06 - Obtention d'un financement Co-fund pour le projet SHADOC
- Juillet** ● **01-02/ 07** - RETEX des pôles 1 et 2, accompagnés par Sud Performance
05/07 - Masterclass CERCLe - ERC Starting et Consolidator - PCN
08/07 - Sortie de la feuille de route Essentielle d'amU (phase de construction)
09/07 - Workshop animé par la MER - Session Q&A MSCA PF
- Août** ● **29/08** - 12 projets ERC AdG déposés
- Septembre** ● **05/09** - Obtention de 7 ERC Starting. 100ème lauréate ERC : Maud Gratuze
11/09 - 33 projets MSCA PF déposés
13/09 - Workshop CERCLe : Atelier écriture ERC Starting
- Octobre** ● **02/10 et 18 /10** - Ateliers de réflexion sur le Plan d'action pluriannuel de la MER
15/10 - Dépôt de 26 projets ERC Starting
- Novembre** ● **01/11** - Nomination de Nicolas Gochgarian comme Responsable du Pôle Détection
12/11 - Mardis de la Deleg: « Comment naviger avec la MER? »
12/11 - Cérémonie officielle remise du Cristal Collectif du CNRS à la MER
12/11 - Lancement du 1er Groupe d'experts - Digital TIC
22/11 - Workshop CERCLe : Atelier écriture ERC CoG
- Décembre** ● **04/12** - Événements de réseautage sur les financements européens en sciences marines (Alliance EOREA)
16/12 - Plénière annuelle du CERCLe
17/12 - Événement ERC SHS - CERCLe
17/12 - Vote au CA d'amU sur la mise à jour de la politique incitative pour les programmes européens
18/12 - Séminaire MER - Cohésion d'équipe

1.

Etablissement de la MER comme acteur de référence sur le site pour les projets européens de recherche et d'innovation

Les travaux réalisés en 2024 ont permis d'installer la MER comme un acteur de référence sur le site pour le soutien aux projets européens de recherche et d'innovation. Cela s'est traduit par la mise en place d'une gouvernance associant les directions des Établissements (amU, CNRS, Inserm et IRD), et par la définition d'une offre de services intégrée à destination de l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs de notre site. Ces travaux ont également permis de se projeter dans le futur en élaborant un Plan d'action 2025-2027 pour amplifier la dynamique impulsée par sa création et renforcer la participation du site aux programmes européens. La mise en place de l'équipe de la MER et de son organisation en 2 pôles (cf. annexe n° 1) est quant à elle décrite à la section 4.



1.1 Mise en place d'une gouvernance forte, agile et partagée

La gouvernance de la MER est définie dans la convention de partenariat signée par les Établissements le 16 février 2024. Elle a été mise en place dès le début de 2024 en s'appuyant sur l'expérience acquise dans la phase de conception de la MER ces dernières années. Cette gouvernance est structurée autour de 3 instances complémentaires :

- **LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)**

rassemble le Vice-Président Recherche et le DGSA d'amU et les Délégués régionaux des ONR. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour définir la stratégie et prendre les décisions de nature politique.

- **LE COMITÉ DE SUIVI (COSUI)**

est composé des directeurs et responsables des services auxquels la MER est rattachée au sein des Établissements : il se réunit tous les 2 mois pour superviser le déploiement de ses activités et assurer de l'atteinte de ses objectifs.

- **LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)**

réunit chaque semaine la responsable de la MER et les responsables des 2 Pôles (Détection et Ingénierie) pour mettre en œuvre la politique du site en matière de participation aux programmes européens de recherche et assurer le bon fonctionnement de la Mission Europe pour la Recherche.²

Avec des modes de fonctionnement désormais solidement établis, cette gouvernance a permis à la MER de bénéficier d'un pilotage politique fort, d'un soutien constant des directions et d'une prise de décision efficace tout au long de l'année. Elle lui confère ainsi une assise institutionnelle et opérationnelle solide qui a été déterminante pour assurer la continuité de service et le développement des activités pendant cette période d'installation. La dynamique collective dont elle est porteuse a par ailleurs permis d'intégrer rapidement dans ses instances des responsables nouvellement nommés au sein des Établissements et qui n'avaient pas l'historique du projet.

1.2. Définition d'une stratégie de communication et d'une offre de services intégrée

La MER a déployé **une stratégie de communication ambitieuse** dès sa création pour favoriser sa visibilité sur le site, informer les chercheurs et enseignants-chercheurs sur l'ensemble de ses services, et, plus largement, promouvoir la participation aux programmes européens.

2. En outre, le Comité Exécutif Europe - ASDESR Booster (ComEx Europe) est dédié au pilotage du volet Europe de ce projet qui a permis le recrutement de 8 personnels supplémentaires au sein de la MER.

Elle a d'abord travaillé en collaboration avec les directions de communication des 4 Etablissements pour créer une **identité visuelle** forte et partagée, un **site internet**, une **page LinkedIn** et des outils de communication harmonisés. Lancés dès février, ces supports contribuent à diffuser les informations sur les appels à projets à venir, les événements liés à l'Europe, les succès obtenus sur le site d'Aix-Marseille. Des événements réguliers (cf. encadré n° 1) soutiennent en outre sa visibilité et son intégration dans notre écosystème académique.

En s'appuyant sur l'expérience acquise tout au long de l'année, la MER a ensuite élaboré **une offre de service intégrée pour expliciter l'accompagnement proposé** sur 4 cas de projets : les projets en coordination, les projets en partenariat, les ERC et les projets individuels Marie Skłodowska Curie. Validée par le COPIIL de la MER en décembre, cette offre a pour objectifs de :

- **Faire connaître l'éventail des services proposés par la MER**, depuis la sensibilisation et la détection jusqu'au montage, à la contractualisation et au suivi non-financier, et en incluant les nouvelles activités de soutien qui seront expérimentées dans le cadre de son plan d'action pluriannuel Europe (cf. section 1.3),
- **Etablir des rétroplannings indicatifs sur ces différents services**, en soulignant l'importance d'anticiper au maximum les dépôts et de contacter au plus tôt la MER pour bénéficier d'un accompagnement optimal,
- **Servir de base à l'établissement d'un 'contrat' entre le chercheur ou l'enseignant-chercheur et la MER** pour garantir leur engagement conjoint : en clarifiant les actions que la MER peut prendre en charge et celles qui relèvent des chercheurs et enseignants-chercheurs, l'offre de service aidera à définir un accompagnement individualisé propre à chaque cas.

Cette offre pourra être amenée à évoluer dans le temps au regard de l'expérience acquise dans sa mise en œuvre, notamment à partir de RETEX systématiques organisés avec les chercheurs et les enseignants-chercheurs à l'issue de l'accompagnement sur les projets complexes.

1.3. Elaboration du Plan d'action pluriannuel 2025-2027

Au-delà des travaux de mise en place et de ses activités récurrentes de soutien aux projets européens, la MER a initié également en 2024 les travaux pour l'élaboration **d'un Plan d'action pluriannuel Europe pour les 3 prochaines années** visant à renforcer l'accompagnement proposé aux équipes. Cette initiative a été engagée suite à une décision du Comité de pilotage d'Amidex d'allouer à la MER un financement de 780.000 € sur la période 2024-2027 pour renforcer la participation du site aux programmes européens. Cet **investissement majeur** s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route stratégique Amidex 4.0. Complémentaire au soutien du projet Booster, il couvrira des dépenses d'investissement et de fonctionnement permettant d'expérimenter des actions inédites au bénéfice des équipes s'engageant dans les programmes européens.

Dans ce contexte, le CODIR de la MER a engagé **une démarche de réflexion stratégique associant l'ensemble de ses parties prenantes** entre août et novembre 2024, avec le soutien du cabinet Dual Conseil. Les travaux se sont appuyés sur 6 entretiens préparatoires avec des chercheurs et enseignants-chercheurs du site et des experts externes, et surtout 2 ateliers de réflexion qui ont réuni plus de 20 participants (usagers, responsables des Établissements et personnels de la MER). Ils ont été fondés sur les objectifs définis pour la MER dans le cadre du projet Booster, qui établissent sa stratégie de développement sur les 10 prochaines années. Ils se sont attachés à **analyser les principaux freins** sur le site, et à **imaginer des actions innovantes** pour amplifier la dynamique impulsée par la création de la MER et renforcer la participation du site aux programmes européens.

La réflexion a permis d'élaborer un plan pluriannuel structuré autour de **8 actions couvrant l'ensemble des domaines d'activité de la MER** (cf. annexe n°2) et d'en définir les modalités opérationnelles de mise en œuvre (objectifs, publics cibles, modalités, calendrier, budget, indicateurs). Elle a également permis d'identifier des actions à mener pour renforcer l'impact des autres axes de la Feuille de route 4.0 d'Amidex sur la participation du site aux programmes européens. Ce Plan d'action a été validé par le COPIL de la MER puis celui d'Amidex. Sa mise en œuvre sera engagée dès janvier 2025.



ENCADRE N°2. DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR PARTAGER L'EXPERIENCE DE LA MER

La mise en place de la MER est le fruit d'une **démarche inédite au sein du paysage de l'ESR** en France. Soutenue initialement dans le cadre d'un projet du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP), elle s'est inscrite à partir de 2023 dans la dynamique impulsée au niveau national par la publication du **rapport de la mission Gillet** et ses recommandations pour mieux structurer et simplifier le monde de la recherche. Sa création peut à ce titre représenter **une source d'inspiration** pour des projets de mutualisation de services entre universités et organismes nationaux de recherche, autour du soutien aux projets européens comme dans d'autres domaines d'activité.

Dans ce contexte, la MER a reçu et répondu à **de nombreuses sollicitations pour partager son expérience** et sa perception des facteurs clefs de succès qui ont permis sa création. **Au niveau local et régional**, des réunions ont été organisées sur le site d'Aix-Marseille pour alimenter la réflexion sur d'autres démarches de mutualisation. Des échanges se sont également tenus avec la Région et la DRARI. **Au niveau national**, outre les échanges au sein du consortium du projet PAgE avec les universités de Bordeaux et de Strasbourg, des rencontres ont été organisées avec le réseau des Correspondants Europe de France Universités, le réseau R3SUP (qui réunit les directeurs de la recherche et de l'innovation des universités), et d'autres délégations du CNRS, de l'Inserm et de l'IRD. Au-delà de la visite de la Ministre Sylvie Retailleau le 24 février pendant laquelle cette expérimentation a été mise en lumière, une réunion a également été organisée avec la Délégation aux affaires européennes et internationales du MESRI en mars ainsi qu'une présentation lors d'une réunion nationale des DRARI.

2.

Mise en place d'une stratégie de détection, d'anticipation et d'influence

En 2024, la MER a porté une attention particulière à la structuration des activités de détection, qui étaient auparavant exercées de façon différenciée au sein de services d'appui sur le site ou au niveau du siège des ONR, avec un accès inégal à l'information pour les différents laboratoires. Les travaux se sont concentrés sur le déploiement d'une offre d'accompagnement individualisée en la matière, sur la présentation des opportunités européennes pour 2024, et sur la structuration d'une stratégie à l'échelle du site pour influencer l'élaboration des futurs programmes de travail européens.



2.1. Mise en place d'une offre individualisée de sensibilisation et de détection

La MER a mis en place en 2024 un processus de sensibilisation et de détection s'adressant de manière indifférenciée à toutes les unités du site. Ce travail a été centré dans un premier temps sur les opportunités liées à Horizon Europe, mais il sera progressivement étendu aux autres programmes européens relevant du périmètre de la MER. Ce processus de sensibilisation et de détection repose sur **un accompagnement individualisé proposé à chaque unité** et à chaque chercheur et enseignant-chercheur, afin de leur permettre d'élaborer une stratégie européenne adaptée à leurs besoins. Les chargés de projets du Pôle Détection travaillent ainsi avec les porteurs de projets potentiels pour identifier leurs besoins, évaluer la maturité de leurs initiatives, anticiper les appels européens les plus pertinents et en appréhender les attendus spécifiques (par ex. en termes d'activités scientifiques et non-scientifiques, d'attendus sur les impacts, d'égalité des genres ou de règles de participation). Cette démarche ambitieuse d'accompagnement individualisé est rendue possible par :

- **Une approche thématique**, fondée sur l'attribution d'un **portefeuille d'unités** à chacun des chargés de projets. Cette approche permet à chaque chargé de projets d'approfondir sa spécialisation sur les thématiques de recherche de son portefeuille et de mieux en connaître les laboratoires et les équipes. Elle leur permet également de détecter les projets locaux ou nationaux les plus susceptibles d'évoluer en projets européens, d'identifier les acteurs européens les plus actifs dans ces domaines, de proposer une veille ciblée, et de développer des liens entre des laboratoires travaillant sur des sujets connexes.
- **Des rencontres en présentiel** dans les unités qui permettent aux chargés de projets du Pôle Détection d'être identifiés comme interlocuteurs de référence, de nouer des relations de confiance avec les Directeurs d'unité (DU), les chefs d'équipes, les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Cette relation de confiance est indispensable pour lutter contre les aprioris à l'égard des programmes européens et inciter les chercheurs et enseignants-chercheurs du site à prendre part à des projets européens.
- **Un travail collectif au sein du Pôle Détection**, pour partager l'expérience de ses chargés de projet et identifier les opportunités transversales à l'interface de leurs portefeuilles thématiques.

Un travail d'accompagnement spécifique pour les **Instituts d'établissement** établis sur le site a également été initié cette année, en lien avec la nouvelle stratégie d'Amidex dans ce domaine. Il s'illustre par exemple par la participation des agents du Pôle Détection aux réunions et assemblées générales de ces instituts et par l'identification d'opportunités de financements ciblées.

2.2. Une stratégie multi-niveaux pour présenter les opportunités liées aux programmes de travail

Le travail de présentation des opportunités offertes par les programmes de travail européens est essentiel pour identifier en amont les dépôts de projets à venir au sein du site, permettre aux équipes de bénéficier de l'ensemble de l'offre de service de la MER, et ainsi maximiser les chances pour les équipes du site de coordonner ou d'être partenaire d'un projet lauréat.

Pour les programmes de travail 2024, le Pôle Détection a mis en place très tôt une stratégie visant à présenter et faire connaître les opportunités à venir autour de trois niveaux complémentaires :

- **Au niveau des unités.** De manière pro-active, ses chargés de projets ont pris contact avec les unités du site afin d'en rencontrer les directeurs d'unité et les chefs d'équipes pour des présentations ciblées sur les opportunités européennes qui peuvent les concerner.
- **Au niveau des Instituts d'établissement:** l'interdisciplinarité étant au cœur de nombreux appels européens, les Instituts d'Etablissement constituent un canal idéal pour sensibiliser des chercheurs et enseignants-chercheurs de disciplines scientifiques différentes mais s'inscrivant dans des thématiques communes.
- **Au niveau individuel.** Les chargés de projet du Pôle Détection ont enfin sollicité des chercheurs et enseignants-chercheurs de façon individuelle, en s'appuyant sur leur connaissance des unités de leurs portefeuilles ainsi que sur plusieurs bases de données (projets européens ou nationaux déjà déposés, distinctions scientifiques obtenues, bibliométrie, *Funding Portal*, événements de réseautage organisés par la CE ou les Points de Contact Nationaux (PCN), ...).

Un travail similaire a été initié **pour les appels 2025**, sur lequel les agents du pôle se sont investis dès la phase de préparation. Un **travail de synthèse** a été effectué sur les programmes de travail à venir pour faciliter le travail de terrain et améliorer l'appropriation et la connaissance des opportunités à venir par les chercheurs et enseignants-chercheurs, tout en respectant les règles de confidentialité des documents concernés.

Sur ces différents travaux, les chargés de projets du Pôle Détection ont apporté **une attention particulière à la présentation des appels des clusters** du 2^e pilier d'Horizon Europe (par défis sociétaux) **et du Conseil européen pour l'Innovation (EIC)**. Ces opportunités de financement représentent en effet des priorités pour la MER en termes d'accroissement de la participation du site³ et du potentiel de nos unités et représentent des indicateurs de succès clés du projet Booster.

3. L'analyse des projets obtenus par les unités d'Aix-Marseille sur l'ensemble du programme cadre précédent – Horizon 2020 – a mis en lumière la baisse de captation des fonds du site sur la recherche collaborative (Pilier 2) qui est pourtant le mieux doté financièrement et offre des opportunités nombreuses de projets.

2.3. Structuration d'une stratégie d'influence à l'échelle du site

L'activité d'influence est essentielle pour renforcer la participation du site d'Aix-Marseille aux programmes européens de recherche et d'innovation. Elle contribue également à l'acculturation des chercheurs et enseignants-chercheurs au fonctionnement de ces programmes, et représente ainsi un vecteur complémentaire d'information et de sensibilisation des équipes sur le site.

Construite en articulation avec les ONR partenaires de la MER, la stratégie d'influence mise en place par la MER en 2024 consiste en premier lieu à **s'impliquer dans l'ensemble des Groupes Thématiques Nationaux** (GTN). Ces instances nationales de consultation des acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation contribuent à définir une position française commune, que les Représentants en Comité de Programme (RCP) portent ensuite au niveau européen. La MER a dans ce contexte nommé un chargé de projets du Pôle Détection au sein de chacun des 15 GTN, pour prendre part à la définition de la position nationale à l'égard des programmes européens et promouvoir les thématiques de recherche du site.

Afin de contribuer de manière pertinente à ces consultations, la MER a en outre mis en place des **Groupes d'experts thématiques du site** établis en miroir aux GTN. Ces groupes d'experts sont composés de chercheurs et enseignants-chercheurs du site nommés par une lettre de mission. Ils ont vocation à alimenter la préparation des réponses du site aux consultations nationales et de la Commission Européenne, notamment pour proposer des sujets de recherche et des suggestions scientifiques sur les futurs programmes de travail

Cette organisation a été validée par les Établissements (délégations et sièges) et présentée en juin à la coordinatrice des RCP du MESRI. **Effective depuis le mois de septembre**, elle a déjà permis de faire remonter des propositions sur les programmes de travail envisagés pour 2025, 2026 et 2027.





ENCADRE N° 3. LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ERC DANS LE CADRE DU CERCLE - LE CLUB DES ERC DU SITE D'AIX-MARSEILLE

Le lancement du CERCle en 2017 avait engagé une dynamique de collaboration renforcée entre les équipes 'Europe' sur le site d'Aix-Marseille, qui a constitué les prémices de la création de la MER. Conçu comme un accélérateur de dépôt de projets ERC et de soutien pour en améliorer la qualité, il a amplement démontré son utilité, en aidant le site d'Aix-Marseille à **progresser de 29 lauréats sur le 7^e PCRD à 41 lauréats sur Horizon 2020, et aujourd'hui à 31 lauréats à mi-parcours d'Horizon Europe**. En 2024, ce sont 51 déposants ERC qui ont ainsi été accompagnés (207 depuis le lancement d'Horizon Europe). 15 nouveaux projets ont été couronnés de succès en 2024, dont notre 100^e lauréate⁴, Maude Gratuze de l'Institut de NeuroPhysiopathologie (INP - UMR7051) De façon intéressante, le **taux de succès** des enseignants-chercheurs et des chercheurs d'Aix Marseille sur le programme HE s'établit à 21% soit au-delà de la moyenne nationale et européenne

La mise en place de la MER et plus largement la professionnalisation des équipes de soutien sur le site ont permis d'**apporter un nouveau souffle au dispositif** en 2024. Outre les sessions de sensibilisation en présence de lauréats et de membres de panels et les ateliers d'écriture et l'entraînement à l'oral déjà proposés par le passé, de nouvelles initiatives ont été mises en place cette année et seront renforcées encore en 2025. Par exemple, un **atelier** a été animé en juillet par l'ancienne coordinatrice du PCN ERC et les chargées de projet 'soutien en écriture' de la MER sur la conception et l'évaluation des projets ERC Starting et Consolidator, en s'appuyant sur des exemples de projets acceptés lors d'appels précédents. La **session plénière du CERCle** a également permis d'accorder une attention particulière au secteur des humanités, avec la participation du Vice-Président de l'ERC en charge des panels SHS pendant deux jours pour interagir avec la gouvernance de nos Établissements, les lauréats du site, les DU, les déposants et de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs.

4. <https://amu.hal.science/CERCLE/page/liste-des-erc-daix-marseille> ; <https://www.insb.cnrs.fr/fr/personne/maud-gratuze>



3.

Structuration et renforcement de l'accompagnement au montage et du suivi de projets

En 2024, la MER a su à la fois assurer une importante augmentation du nombre de projets déposés (cf. encadré n°4) et mettre en place des outils et des processus structurants pour simplifier, harmoniser et améliorer les pratiques de montage, de contractualisation et de suivi non-financier. Elle a également travaillé à renforcer ses capacités d'accompagnement au montage de projets, notamment en écriture, à sécuriser leurs conditions de mise en œuvre en assurant la continuité de service entre le pré- et le post-award, et à anticiper les transformations des métiers liées au passage à une gestion par *lump sum*.



ENCADRE N° 4. QUELQUES CHIFFRES CLEFS SUR L'ACTIVITE D'APPUI AU MONTAGE ET DE SUIVI EN 2024 ET SUR LE BILAN FIN 2024 D'HORIZON EUROPE DU SITE

CHIFFRES CLES 2024 :

191 projets déposés en 2024 (contre 90 en 2023), soit une augmentation de plus de 112%

Un **taux de succès moyen de 17%** sur les projets déposés en 2024 (14 projets obtenus sur 84 projets dont les résultats ont été publiés) ; avec un **taux de 23% de réussite sur le pilier 1 ; 24% sur le pilier 2** (clusters et missions), mais 4% sur le pilier 3 (EIC)

38 projets contractualisés en 2024 (sur des appels publiés en 2023 et 2024), dont 7 déposés en 2024 avec le soutien de la MER

Un **budget de plus de 140 M€** en cours de gestion sur le site au sein des Établissements, dont 97,2M€ sur Horizon Europe

BILAN D'ETAPE DU PROGRAMME HORIZON EUROPE (2021-2024) :

Le site d'Aix-Marseille comptait fin 2024 **137 projets lauréats pour un montant de subvention total de 97,215 M€.**

Les **ERC représentent 28% des projets lauréats, pour 60% des subventions obtenues.** Les **projets collaboratifs** représentent près de **la moitié des projets totaux obtenus sur le site et seulement le quart des subventions captées.**

De façon indicative, **le montant moyen des subventions obtenues sur le site pour le programme ERC est de 1,5M€, de 360.000€ pour les projets Marie Sklodovska Curie** (bourses et réseaux) et de **400.000€ pour les projets collaboratifs** (2^e pilier).

3.1. Mise en place d'outils et de processus structurants

Tout en assurant la continuité des activités (montage, dépôt, négociation, suivi des projets antérieurs et de ceux acceptés en 2024, ...), le Pôle Ingénierie de la MER a su mettre en place et stabiliser les outils et les processus nécessaires pour **assurer son efficacité opérationnelle, améliorer sa qualité de service et optimiser le pilotage de son activité.** Il a tout d'abord assuré la montée en compétence de ses agents pour leur permettre de maîtriser les outils et les règles de gestion des 4 Établissements et de Protisvalor en matière de dépôt et de gestion de projets. Il a également travaillé à **formaliser un mode opératoire pour la prise en charge des projets**, permettant d'harmoniser et de **simplifier les processus** de soutien au montage et de suivi non-financier des projets, quel que soit l'établissement gestionnaire de l'unité d'appartenance des chercheurs et enseignants-chercheurs concernés. Cela représente une avancée importante pour les unités mixtes de recherche qui devaient par le passé s'adapter à des processus différents en fonction de la tutelle gestionnaire de leurs projets. Les principaux éléments en sont présentés dans les sections 3.2 et 3.3.

En matière de suivi et de pilotage, la MER a mis en place un **tableau 'Masterfile' Horizon Europe 2021-2027** pour assurer un monitoring quotidien des projets depuis leur dépôt jusqu'à leur justification financière finale. Ce tableau offre une vision exhaustive et actualisée des projets déposés et obtenus, des taux de succès (par types de projets), des subventions accordées et justifiées, et de l'activité contractuelle Europe des unités. La richesse de ces données (par appels, par secteurs, par unités, ...) peut également aider à affiner les stratégies de participation à l'Europe des différentes unités, et plus généralement la stratégie européenne du site d'Aix-Marseille dans son ensemble. La MER a également établi **un identifiant commun dans les outils de la Commission européenne** (avec une adresse mail dédiée dans tous les projets sur le *Funding Portal*), en plus du contact administratif propre à chaque tutelle. Cet identifiant permet d'utiliser les outils de la Commission pour assurer un suivi centralisé de tous les dépôts impliquant la MER, contribuer à la coordination des acteurs impliqués, et anticiper les activités européennes à l'échelle du site.

Le Pôle Ingénierie a enfin mis en place **un système d'attribution des projets en montage et en contractualisation** au sein de son équipe pour optimiser l'allocation des ressources et favoriser l'autonomie de ses membres dans la gestion des projets. Ce système permet de prendre en compte les cycles d'ouverture des appels et les charges de travail associées et d'anticiper les périodes de congés, pour assurer la continuité de service et la passation des dossiers. Il permet également de gérer l'équilibre entre les attributions de projet sur la base de la spécialisation des personnels (par appel ou par thème) et les attributions à des agents non-spécialistes (pour bénéficier de bonnes pratiques issues d'autres types d'appels).

3.2. Amélioration et renforcement de l'accompagnement au montage

Le Pôle Ingénierie a élaboré **des outils méthodologiques pour améliorer l'appui au montage de projets**, avec notamment des *templates* annotés par types d'appels et des check-lists détaillées permettant un suivi rigoureux et harmonisé de chaque étape du processus de montage. Développés en synergie avec le Pôle Détection, ces outils sont régulièrement mis à jour sur la base de l'analyse des rapports d'évaluation, des bonnes pratiques repérées pendant les montages, des conseils d'experts ou des analyses fournies par les PCN. Le Pôle Ingénierie a également formalisé avec le Pôle Détection **une démarche d'amélioration continue**, fondée sur une analyse systématique des *Evaluation Summary Reports* (ESR) qui permet d'ajuster les méthodologies de montage et d'identifier les points d'attention à anticiper pour les futurs projets.

La formalisation de l'offre de services de la MER (cf. section 1.2) et du mode opératoire (cf. section 3.1) pour le montage de projets a permis de **renforcer les activités de soutien au montage en les étendant à un appui à la rédaction** des projets, avec trois principales nouveautés :

- **La prise en charge de parties spécifiques transverses** (par exemple sur l'éthique ou l'interdisciplinarité), avec une meilleure formation des agents de la MER sur ces sujets, une identification des ressources dans nos Établissements et un travail d'harmonisation. En 2025, des conseils personnalisés sur le contenu des projets au regard des exigences européennes seront systématisés,

- **Un appui à la rédaction sur les parties scientifiques**, grâce aux recrutements, sur le projet Booster, de 3 ingénieures de recherche de 'soutien en écriture', dont les expertises scientifiques s'inscrivent dans trois grands domaines : les sciences du vivant et de la santé, les humanités, et les sciences de l'ingénieur et de l'environnement. Ces ingénieures bénéficient en outre d'expériences significatives dans le montage de projets européens ou dans la valorisation de la recherche et l'innovation.
- **Une relecture systématique des projets en coordination**, si voulue par le consortium, renforcée encore dans le cadre du Plan d'action 2025-2027 et qui sera réalisée par des experts externes évaluateurs de projets européens ou dans le cadre de prestations.

Le recrutement des ingénieures de recherche de 'soutien en écriture' ont également permis à la MER de mettre en place **une organisation en binômes pour l'appui à l'écriture des projets en coordination ou pour les projets ERC**, afin d'enrichir le soutien au montage et d'améliorer l'accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs. Cette organisation associe les compétences des ingénieurs 'généralistes' pour le montage non-scientifique, et des ingénieurs 'écriture', qui se concentrent sur la maturation et la présentation des aspects scientifiques du projet.

3.3. Déploiement d'une stratégie de sécurisation des projets

Le Pôle Ingénierie a également travaillé en lien étroit avec les services des tutelles gestionnaires (Délégations régionales du CNRS, de l'Inserm et de l'IRD, et de Protisvalor pour amU) pour **sécuriser la mise en œuvre des projets en assurant une continuité de service entre le pré- et le post-award**.

La prise en compte des bonnes pratiques de gestion **dès la phase de montage** est essentielle pour anticiper les besoins de management et de suivi du projet. Un processus de validation juridique, administrative et financière a été mis en place avant le dépôt de chaque projet avec chaque tutelle. Il assure notamment une articulation avec le directeur d'unité et l'équipe administrative pour anticiper les enjeux de mise en œuvre et de suivi financier, et une validation de la composante en cas de demande de modulation de service d'enseignement à la baisse. Le recrutement au sein de la MER d'une juriste spécialisée, grâce au projet Booster, a considérablement renforcé la sécurisation des aspects conventionnels et de propriété intellectuelle, notamment dans la gestion des accords de consortium et des différents actes juridiques.

Le dispositif de suivi post-award des projets a également été structuré, avec l'organisation de réunions mensuelles avec les tutelles gestionnaires, pour synchroniser les actions et anticiper les points de vigilance, et le recours systématique à des réunions de démarrage des projets réunissant l'ensemble des parties prenantes (chercheur / enseignant-chercheur, équipe administrative, services de la tutelle gestionnaire, agents du Pôle Ingénierie de la MER) pour poser les bases d'une gestion de projet efficace. Une capitalisation partagée de l'expérience a en outre été mise en place grâce à une base de connaissances recensant les problématiques rencontrées, les bonnes pratiques identifiées et les données financières de fin de projet. Le plan d'action pluriannuel Europe 2025-2027 (cf. partie 1.3) prévoit enfin de compléter ces actions avec la mise en place et l'animation d'un réseau des EPM recrutés au sein des différentes unités du site.



ENCADRE N°5. L'ANTICIPATION DES ÉVOLUTIONS LIÉES AU PASSAGE AU LUMP SUM

Déjà en vigueur sur un nombre croissant d'appels européens, la gestion financière par coûts forfaitaires (*lump sum*) sera probablement généralisée dans le cadre du 10^e PCRI à partir de 2028. Cette évolution majeure apporte un **véritable gain de simplification** pour les chercheurs et enseignants-chercheurs comme pour les Établissements. Elle est cependant porteuse aussi d'**une profonde transformation des métiers de soutien** aux projets européens en matière de montage budgétaire, de suivi financier et d'évaluation de la mise en œuvre des projets.

La MER en lien avec les Établissements, a **anticipé ces évolutions dès 2024** sur le montage comme sur le suivi des projets. Plusieurs personnels ont bénéficié de **formations** dédiées, dans une démarche qui sera généralisée dans le cadre de son Plan d'action pluriannuel 2025-2027. De nouveaux outils ont également été mis en place pour faciliter l'élaboration de budgets en *lump sum*, et utilisés notamment pour le montage des projets ERC Advanced Grant déposés en août.

L'évolution en cours de l'**organisation** du Pôle Ingénierie autour de deux axes (Montage et Suivi) a également été conçue pour réussir ce changement de paradigme, en aidant à développer les expertises nécessaires au monitoring des projets sur la base des livrables (qui remplacera les vérifications sur les dépenses éligibles). Enfin, l'animation du **réseau des EPM** sur le site en lien avec les cellules de justification au sein de Établissements, avec des sessions de formation et de partage de bonnes pratiques, permettra à partir de 2025 d'accompagner les évolutions de leur métier dans le cadre de la généralisation du *lump sum*.

4.

Intégration de l'équipe et développement des compétences

La MER a engagé un travail de fond en 2024 pour **créer un collectif intégré**, réunissant les personnels issus des Établissements et de Protisvalor ainsi que les nouveaux agents recrutés grâce au projet Booster et aux efforts consentis par les Établissements.⁵ La cohésion de cette équipe représente un enjeu essentiel pour tirer tout le parti de leurs expériences et de leurs expertises et pour favoriser leur engagement au service des chercheurs et enseignants-chercheurs. Ces travaux se sont concentrés sur l'intégration de l'équipe, le renforcement des compétences de ses personnels et le développement des collaborations à l'interface des 2 pôles.

5. Il s'agit de 3 ingénieurs de recherche chargées du soutien à l'écriture au sein du Pôle Ingénierie, de 3 chargés de projets au sein du Pôle Détection, d'une juriste spécialisée et d'une chargée du pilotage administratif de la MER.

VIDÉO DE PRÉSENTATION,
SUITE À LA RÉCOMPENSE
DU CRISTAL COLLECTIF
CNRS 2024, POUR
LA CONSTRUCTION
COLLECTIVE DE LA MER



[lien cliquable vers la vidéo du cristal collectif](#)



4.1. La constitution d'une équipe intégrée

La mise en place de l'équipe de la MER a représenté **un enjeu et un défi importants au regard de la diversité des cultures et des pratiques de ses personnels**, issus des Établissements et de Protisvalor, **et de la multiplicité de ses métiers**. Bâtir une équipe intégrée et favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance ont été ainsi au cœur de ses efforts lors de sa première année d'existence :

- La **disposition des locaux** a été pensée pour favoriser les échanges et la qualité de vie au travail, avec un espace commun de convivialité, équipé pour pouvoir déjeuner ou faire des pauses ensemble, une allocation des bureaux qui regroupe des agents issus de différents Établissements pour faciliter le tissage de liens et la circulation des informations, et une salle de réunion spacieuse, permettant de travailler en équipe ou avec les chercheurs et enseignants-chercheurs.
- Les « **P'tits Déjs de la MER** » permettent de réunir l'équipe près de 2 fois par mois dans un format convivial, pour prendre le temps de partager des informations, réfléchir collectivement sur des sujets touchant au cœur de métier de la MER, présenter de nouveaux outils mis en place, travailler en mode 'brainstorming', participer au transfert de compétences au sein de l'équipe, ou encore inviter des intervenants extérieurs sur des sujets ciblés.
- Des **temps forts collectifs** ont en outre été organisés pour renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance de l'équipe, faire le bilan de l'avancement des travaux et réfléchir ensemble aux moyens d'améliorer encore le fonctionnement de la MER. Ils ont pris la forme d'une Journée de retour d'expérience pour chacun des pôles en juillet, organisé avec l'appui du cabinet Sud Performance, et d'un séminaire d'équipe en décembre.
- Un **Guide d'accueil** a enfin été élaboré pour faciliter et accompagner l'intégration des nouveaux arrivants au sein de l'équipe, permettre la définition d'une identité commune et accroître la connaissance des fondamentaux de nos 4 Établissements fondateurs.

Une attention particulière a été accordée aux moyens pour **permettre à chaque agent de maintenir un lien fort avec son établissement de rattachement**. Ils travaillent notamment un jour par semaine dans les locaux de leur établissement employeur respectif, contribuant ainsi à faire circuler l'information, renforcer les liens inter-Établissements et intégrer la MER dans le paysage institutionnel du site d'Aix-Marseille.

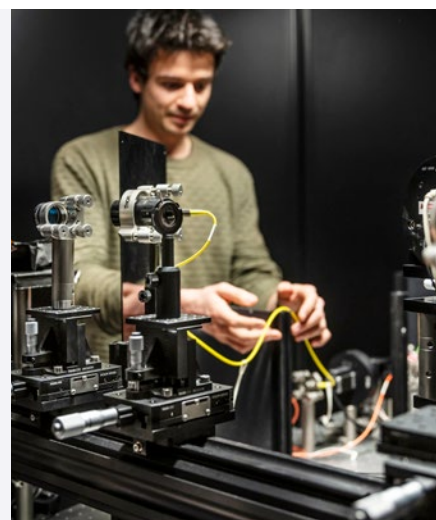
4.2. Une priorité accordée au développement des compétences

La qualité de l'accompagnement offert par la MER aux chercheurs et enseignants-chercheurs du site est indissociablement liée au savoir-faire, à l'expertise et à l'engagement de ses agents. Elle nécessite à ce titre **un effort important et continu pour développer les compétences de ses agents**. Cet effort a représenté un enjeu particulièrement saillant en 2024, pour faire monter en compétence les nouveaux arrivants, élargir les compétences des agents déjà en poste, les soutenir dans leurs évolutions de poste (certains par exemple étaient spécialisés uniquement sur le volet financier du montage de projets), et développer de nouvelles activités d'accompagnement en détection.

Dans ce contexte, la MER a mis en place **plusieurs formations métiers ciblées** en 2024, dans une logique de complémentarité avec les formations des personnels assurées par les Établissements employeurs. Un suivi individuel est assuré en lien étroit avec les responsables de pôle, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque équipe et de chaque agent. Le Pôle Ingénierie a par exemple suivi une formation collective avec l'ANRT sur le montage et le suivi de projets européens en *lump sum* alors que certains agents du Pôle Détection ont bénéficié de formations sur l'usage de la bibliométrie. La juriste de la MER a pu enrichir son expertise avec une formation ANRT sur le modèle type d'accord de consortium européen (DESCA). Les membres du CODIR ont enfin bénéficié de séances de coaching individualisées organisées par le cabinet Sud Performance pour développer leurs compétences managériales.

La MER a prévu d'**intensifier ces efforts dans le cadre du Plan d'action pluriannuel Europe 2025-2027**. Ce dernier inclut en effet le développement d'un programme de formation continue pour l'ensemble de ses agents pour améliorer les pratiques d'accompagnement des unités du site et anticiper les évolutions des métiers et des outils, notamment dans le cadre du 10^e PCRI. L'adhésion de la MER à EARMA⁶ y contribuera également en leur donnant accès aux formations EARMA et en facilitant leurs échanges avec des pairs issus d'autres cellules Europe à l'étranger.

6. European Association of Research Managers and Administrators : <https://earma.org/>



4.3. Une collaboration renforcée entre les pôles

La MER a enfin travaillé à renforcer les synergies entre ses 2 pôles **pour améliorer l'efficacité du travail, fluidifier la communication et favoriser le développement des compétences**. Cette démarche vise à répondre à un besoin opérationnel relevé lors des sessions RETEX de juillet. Elle contribue également à renforcer la cohésion de l'équipe dans son ensemble. Ce travail s'est traduit par la mise en place de processus de collaborations croisées aux travaux de chaque pôle :

- **Une participation des agents du Pôle Ingénierie aux visites de laboratoires organisées par le Pôle Détection.** Cette participation commune leur permet d'échanger sur les projets en détection et d'évoquer l'évolution de projets en cours de montage.
- **Une association du Pôle Détection au montage de projets.** Lorsque cela s'avère pertinent, les agents du Pôle Détection sont associés aux travaux du Pôle Ingénierie sur certains aspects du montage de projets issus de laboratoires relevant de leurs portefeuilles. Cela leur permet d'approfondir leur connaissance des différentes étapes du montage d'un projet européen pour mieux appréhender les attentes de la Commission européenne en fonction de chaque grand type d'appel. Certains membres du Pôle Détection ont également apporté leur expertise scientifique et leur connaissance des projets européens pour la relecture de projets individuels MSCA Post-Doc Fellowships déposés en septembre.

Par ailleurs, **des binômes inter-pôles** ont été constitués pour contribuer à améliorer la qualité de l'accompagnement offert par la MER aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs du site :

- Des binômes pour **approfondir des thématiques transverses** qui sont au cœur des appels européens, comme le Protocole de Nagoya (APA), l'éthique, le genre ou la science ouverte. Chaque binôme organise des sessions de sensibilisation au sein de la MER, prépare un guide pratique interne et apporte un soutien en expertise lors des phases de montage ou de suivi de projets.
- Des binômes pour **analyser les évaluations des projets** déposés à chaque appel européen. Ils en présentent une synthèse à l'ensemble de l'équipe pour en tirer collectivement les enseignements pratiques qui aideront à améliorer l'accompagnement de la MER dans le montage de projets à venir.



Annexes

Annexe 1. Schéma de l'organisation de la MER au service des chercheurs et des enseignants-chercheurs

Mission Europe
pour la Recherche



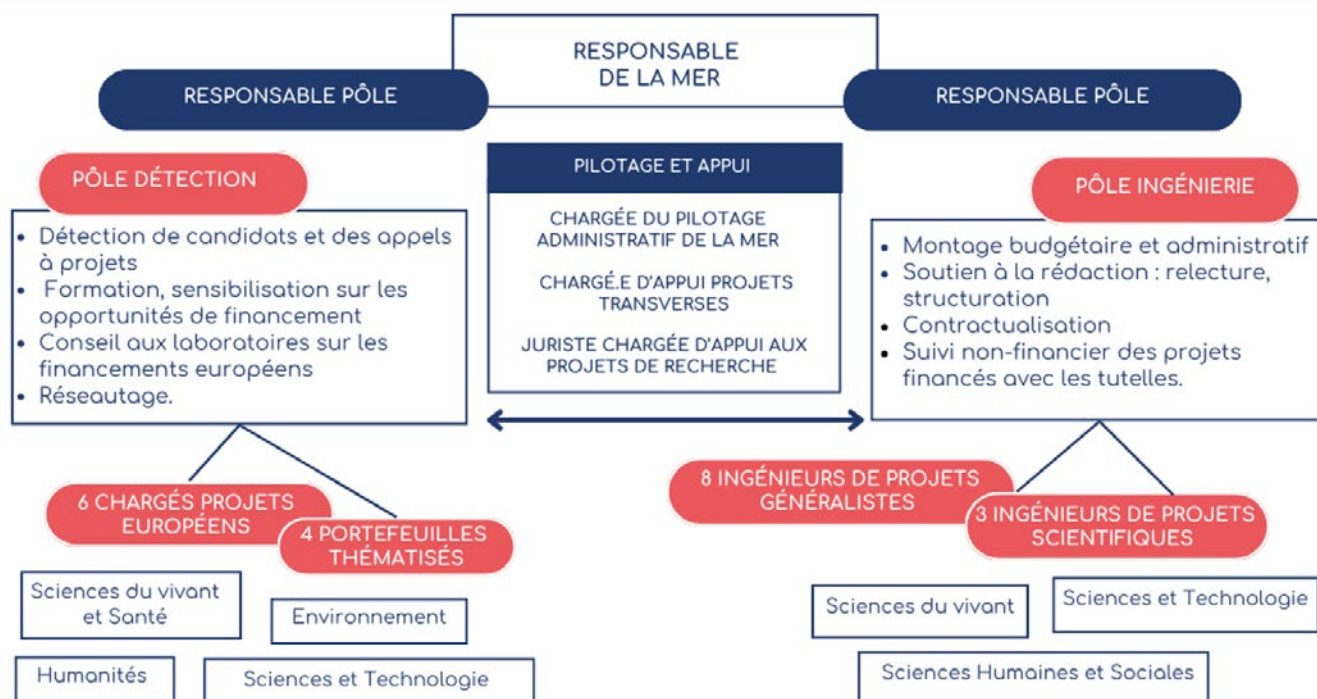
AMU
Direction de la Recherche
et de la Valorisation

CNRS
Service Partenariat et
Valorisation
Délégation
Provence et Corse

Inserm
Délégation Régionale
PACA et Corse

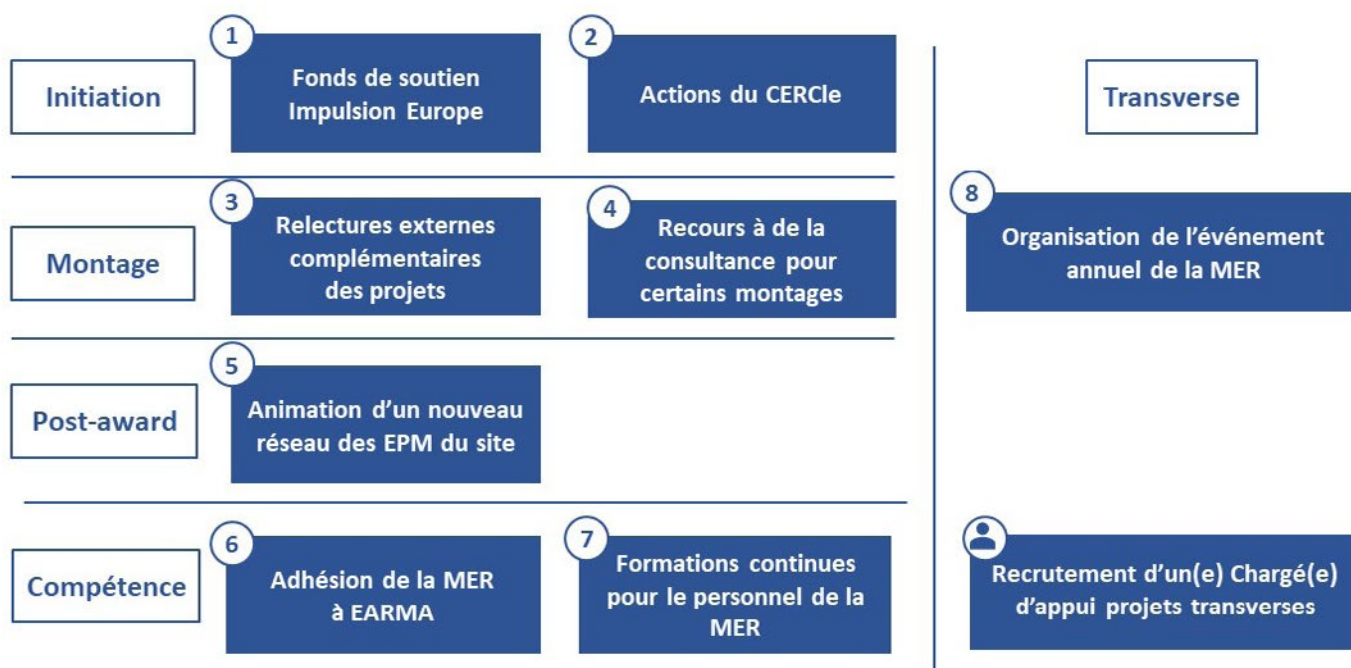
IRD
Service Partenariat et
Valorisation
Délégation Sud Est

Organisation de la Mission Europe pour la Recherche Au service des chercheurs



Annexe 2. Organisation du Plan d'action pluriannuel Europe 2025-2027

Synthèse du Plan d'action Europe 2025-2027



Direction de la publication

Comité de pilotage – Stefan Enoch, Jérôme Vitre, Françoise Simon-Plas, Christophe Chambon

Comité de suivi – Audrey Morel Senatore, Louiza Sanchez, Adrien Vinatier, Colin Volle

Comité de direction – Céline Damon, Nicolas Gochgarian, Sarah Mahir

Chargée du pilotage – Julie Le Moine Tommasi

Rédaction

Dual Conseil – Sebastien Loisel, Maxence de la Rochère

Comité de direction - Céline Damon, Nicolas Gochgarian, Sarah Mahir

Chargée du pilotage - Julie Le Moine Tommasi

Photos

Banque de données images AMU

Direction artistique et maquette

Céline Lequeux

Impression en février 2025

Mission Europe pour la Recherche

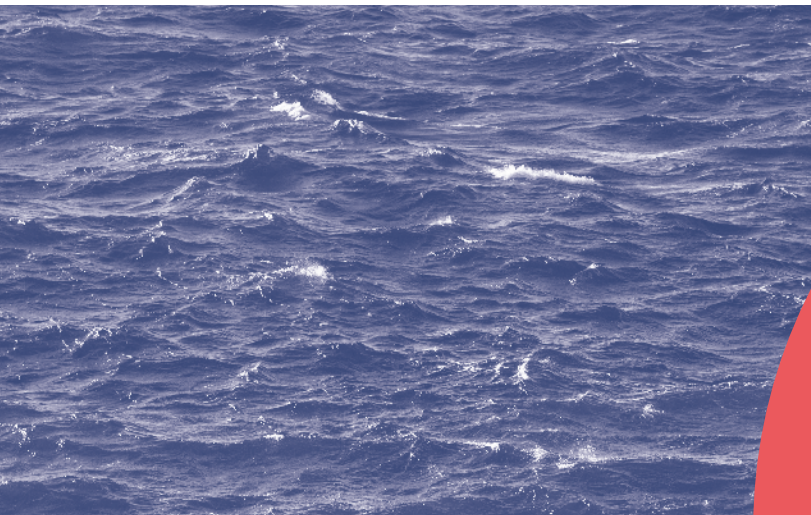
63 La Canebière – 4^{ème} étage

13001 Marseille

Site web : <https://mission-europe-recherche.fr/>

Linkedin : www.linkedin.com/company/mission-europe-pour-la-recherche





Mission Europe
pour la Recherche



Rapport Annuel

2024